

PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL

DU SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2024 à 10h00 à SAINT PARDOUX

L'an deux mil vingt-quatre, le 21 septembre à 10h00, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint Pardoux sous la présidence de Monsieur Luc CAILLOUX.

Date de convocation : 12 septembre 2024

Présents : Simon ADDERLEY (SAINT ANGEL) ; Thierry ALEXANDRE (BAS ET LEZAT) ; Benoit BADUEL (SAINT HILAIRE LA CROIX) ; Pierre BARBARY (PONTGIBAUD) ; Denis BARDEL (BLOT L'EGLISE) ; Gilles BIGAY (EFFIAT) ; Frédéric BLANCHET (DURMIGNAT) ; Grégory BONNET (MONTCEL) ; Joël BOUGAREL (ARS LES FAVETS) ; Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT) ; Mathieu CAMUS (POUZOL) ; Marc CARRIAS (EFFIAT) ; Jean-Patrick CAZAL (MOUREUILLE) ; Florian CHANET (MONTPENSIER) ; Daniel CHARRAUX (TEILHET) ; Jean-Luc CHASTAGNAC (SAINT ANGEL) ; Daniel CLUZEL (GOUTTIERES) ; Guillaume CRISPYN (CHAMPS) ; Dominique DINYTASZ (MENAT) ; Alain DURIN (ARS LES FAVETS) ; Laetitia GARDARIN (CHAPDES BEAUFORT) ; Jean Pierre GELINAT (VIRLET) ; Marc GIDEL (SAINT GERVAIS D'Auvergne) ; Yves GIDEL (ESPINASSE) ; Patrice GIRAUD (SAINT PRIEST DES CHAMPS) ; Claude GREMAT (SAINT PRIEST DES CHAMPS) ; Marie Françoise HUBERT (JOZERAND) ; Christian JEROME (SAINT ELOY LES MINES) ; Guillaume JOUANADE (TEILHEDE) ; Bernard JOUHENDON (VIRLET) ; Pascal LABBE (SAINT AGOULIN) ; Magalie LABIAULE (BLOT L'EGLISE) ; Paul LASSET (SAINT MYON) ; Jocelyne LELONG (SAURET BESSERVE) ; Jean-Claude LEMOINE (SAINT MYON) ; Didier MANUBY (LES ANCIZES COMPS) ; Guy MAQUAIRE (SAINTE CHRISTINE) ; Gilles MAS (SAINT GENES DU RETZ) ; Gérard MASSON (NEUF EGLISE) ; Josette MOULY (SERVANT) ; Evelyne OLIGNER (CHAPTUZAT) ; Roger OLLIER (BUXIERES SOUS MONTAIGUT) ; Michel PAQUET (SAINT AGOULIN) ; Julien PERRIN (SAINT GEORGES DE MONS) ; Jean Paul POUZADOUX (COMBRONDE) ; Dominique POUZOL (SAINT PARDOUX) ; Jean-Luc QUINTY (MONTAIGUT EN COMBRAILLE) ; Marcel RAYNAUD (ESPINASSE) ; Dominique RAYNAUD (SAINT GEORGES DE MONS) ; Daniel REYNAUD (SAINT GAL SUR SIOULE) ; Bernard ROCHON (SAINTE CHRISTINE) ; Anne Sophie RODRIGUES (CHAMPS) ; Cendrine SAUTHON (BAS ET LEZAT) ; Odile SOULIER (SAINT GERVAIS D'Auvergne) ; Jean-Luc TIXIER (MONTPENSIER) ; Jacques VILLECHENON (GOUTTIERES).

Nombre de membres : en exercice : 118
Présents : 56

Monsieur Didier MANUBY est désigné comme secrétaire de séance.

Il est rappelé que pour que le quorum soit atteint, il faut que plus de la moitié des délégués en exercice, soit au moins 60 délégués, soient présents.

Le Président constate que le nombre de membres présents (56 délégués) ne permet pas d'atteindre le quorum nécessaire pour pouvoir délibérer valablement.

Les points à l'ordre du jour de la réunion sont donc exposés aux délégués présents pour information, sans prendre de décision ni de délibération.

Une nouvelle séance du Comité Syndical est ensuite programmée le mercredi 25 septembre à 18h00 à Saint Pardoux.

Le Président
Luc CAILLOUX



Le secrétaire de séance
Didier MANUBY